



METHODOLOGIE ACT ADAPTATION : RESUME

Décembre 2023

ACT



L'article 7 de l'Accord de Paris définit l'objectif mondial consistant à « améliorer la capacité d'adaptation, renforcer la résilience et réduire les vulnérabilités au changement climatique ». Malgré l'intérêt croissant pour l'adaptation, il n'existe pas de cadres normalisés et opérationnels pour l'analyse des risques physiques et l'évaluation des stratégies d'adaptation des acteurs privés.

ACT Adaptation a pour but d'évaluer la qualité et l'exhaustivité de la stratégie d'adaptation de l'entreprise, depuis l'analyse des risques physiques jusqu'à la gouvernance, en tenant compte de l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette méthodologie s'applique aux entreprises de tous les secteurs, de différentes tailles et localisations géographiques. ACT Adaptation est basé sur les normes et recommandations internationales les plus récentes : TCFD, CSRD, ISO 14090 et ISO 14091, Taxonomie Européenne.

CADRE D'EVALUATION ACT ADAPTATION : QUESTIONS GUIDANT L'APPLICATION



Très souvent, en raison des pressions du marché ou des investisseurs, les entreprises ont une vision à court terme qui les empêche de mettre en place une stratégie d'adaptation adéquate. Cette première question est donc essentielle pour inscrire l'entreprise dans une vision à long terme;

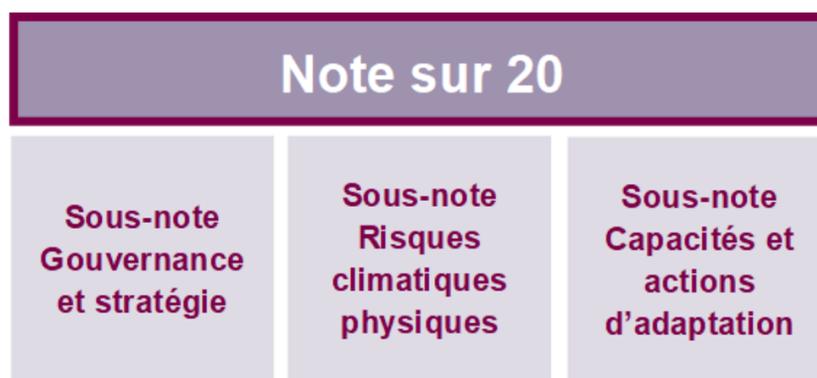
Une fois que nous sommes sûrs que l'entreprise est consciente de la nécessité de s'adapter au changement climatique et qu'elle s'est engagée dans le processus, nous devons chercher à comprendre ce que l'entreprise prévoit de faire;

Si les intentions et la stratégie de l'entreprise en matière d'adaptation au changement climatique sont extrêmement importantes, les actions passées et les performances actuelles seront également prises en compte.

La réponse à ces questions détermine non seulement l'écart d'adaptation, mais cela permet également de s'assurer du bien fondé et de la crédibilité des engagements en vérifiant que la stratégie d'adaptation de l'entreprise est complète, cohérente, efficace et réalisable.

ACT ADAPTATION : RESULTATS

La note d'ACT Adaptation est une note numérique allant de 0 (la plus mauvaise) à 20 (la meilleure). Elle est calculée à partir de la note attribuée à chaque indicateur des 3 dimensions, correspondant aux 3 sous-score.



DETAIL DES INDICATEURS D' ACT ADAPTATION

ACT Adaptation a pour but de :

- Guider les entreprises grâce aux meilleures pratiques d'adaptation pour qu'elles améliorent leurs stratégies
- Fournir un cadre qui opérationnalise les concepts liés aux trajectoires d'adaptation afin d'avoir une stratégie d'adaptation complète et pertinente.

DIMENSION	MODULE	INDICATEUR
GOUVERNANCE ET STRATEGIE	1. GOUVERNANCE INTERNE	1.1 Objectifs stratégiques à différents horizons temporels
		1.2 <i>Leadership</i> et responsabilités en matière d'adaptation
	2. COHERENCE AVEC LES STRATEGIES EXTERNES ET DIALOGUE	2.1 Cohérence avec les stratégies d'adaptation externes
		2.2 Travail/dialogue avec les parties intéressées
	3. GARANTIES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	3.1 Principe d'absence de préjudice important
	RISQUES CLIMATIQUES PHYSIQUES	4. DONNEES ET CHAINE DE VALEUR
4.2 Criticité de la chaîne de valeur ⁵		
5. ANALYSE DES RISQUES CLIMATIQUES PHYSIQUES		5.1 Risques
		5.2 Opportunités
CAPACITES ET ACTIONS D'ADAPTATION	6. ORGANISATION	6.1 Processus de prise de décision
		6.2 Système d'apprentissage interne
		6.3 Diversification des activités
	7. FINANCE	7.1 Capacité financière
		7.2 Intégration de l'adaptation au climat dans les décisions d'investissement
	8. TECHNOLOGIES ET SOLUTIONS BASEES SUR LA NATURE	8.1 Technologies et solutions d'adaptation fondées sur la nature
	9. HUMAIN	9.1 Compétences et expertises
		9.2 Formation et renforcement des capacités
		9.3 Mesures d'adaptation des conditions de travail

La méthodologie ACT Adaptation évalue l'analyse de risques physiques de l'entreprise et sa stratégie d'adaptation, ainsi que sa gouvernance. Bien que les solutions d'adaptation dépendent du secteur d'activité de l'entreprise, de sa taille, ou de sa localisation, le cadre général d'analyse de ses risques et opportunités liés au climat peut être harmonisé. Les principes et mesures d'adaptation, ainsi que la gouvernance et la stratégie, ont des caractéristiques générales, quelle que soit la taille ou le secteur de l'entreprise. ACT Adaptation ne vise pas à fournir une « liste autonome et exhaustive des activités qui pourraient être considérées comme contribuant à l'adaptation en toutes circonstances » (TEG (2020), *Taxonomy Report, Technical Annex*) mais plutôt à **vérifier si tous les éléments et mesures pertinents ont été pris en compte dans le processus d'adaptation au changement climatique de l'entreprise.**

COMPARAISON ENTRE ACT ADAPTATION ET D'AUTRES NORMES / RECOMMANDATIONS SUR L'ADAPTATION

La méthodologie ACT Adaptation inclue un tableau de comparaison (version résumée ci-dessous ; **version détaillée** dans la méthodologie complète) entre ses indicateurs et les normes / recommandations les plus développées concernant les risques physiques et l'adaptation au changement climatique ou les plus connues à ce jour.

La méthodologie ACT Adaptation est alignée sur les principales normes et recommandations en matière d'adaptation, en tenant compte des concepts et aspects clés associés. Le tableau ci-dessous montre qu'ACT Adaptation est plus large et plus précis que les principales normes et comprend des aspects qui ne sont couverts nulle part ailleurs.

Indicateur	CDP	TCFD	BERD	ISO 14090	ISO 14091	EFRAG	Taxonomie	UBA
1.1 Objectifs stratégiques à différents horizons temporels								
1.2 Leadership et responsabilités en matière d'adaptation								
2.1 Cohérence avec les stratégies d'adaptation externes								
2.2 Travail/dialogue avec les parties intéressées								
3.1 Principe d'absence de préjudice important								
4.1 Données et scénarios climatiques								
4.2 Inclusion de toutes les composantes essentielles de la chaîne de valeur								
5.1 Risques								
5.2 Opportunités								
6.1 Processus de prise de décision								
6.2 Système d'apprentissage interne								
6.3 Diversification des activités								
7.1 Capacité financière								
7.2 Intégration de l'adaptation au climat dans les décisions d'investissement								
8.1 Technologies et solutions d'adaptation fondées sur la nature								
9.1 Compétences et expertises								
9.2 Formations et renforcement des capacités								
9.3 Mesures d'adaptation des conditions de travail								

LÉGENDE :

	Uniquement couvert par ACT Adaptation. Les autres recommandations/normes ne détaillent pas cet aspect comme le fait ACT Adaptation.
	Alignement partiel entre ACT Adaptation et les recommandations/normes (la plupart du temps parce que ACT Adaptation est plus précise ou plus exigeante) ; Ou couvert différemment
	Alignement. La recommandation/norme peut aider le processus d'évaluation d'ACT Adaptation.